

Recherches sociographiques



Conrad LAFORTE, *Survivances médiévales dans la chanson folklorique. Poétique de la chanson en laisse*

Benoît Lacroix

Volume 24, numéro 2, 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056043ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056043ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lacroix, B. (1983). Compte rendu de [Conrad LAFORTE, *Survivances médiévales dans la chanson folklorique. Poétique de la chanson en laisse*]. *Recherches sociographiques*, 24(2), 292–294. <https://doi.org/10.7202/056043ar>

et que plusieurs de ses interprétations pourraient être discutées. Par ailleurs, le titre de l'ouvrage embrasse trop : son XIX^e siècle va de 1840 à 1910, période désignée comme le « véritable » XIX^e siècle (p. 224)! Les œuvres de Saint-Sulpice avant 1840 sont totalement passées sous silence, de même que celles qui touchent le Collège de Montréal ou le Grand séminaire, dont les nouveaux bâtiments, sur la Montagne, sont inaugurés précisément en 1857 : on a peine à croire qu'il ne s'y déroulait aucune activité culturelle ! L'auteur ne semble pas connaître des publications récentes, comme celles de Rousseau, Grisé, Greer, Hardy ou Eid, qui lui eussent pourtant été fort utiles. Il puise ses données sur la population de Montréal dans des auteurs aussi vénérables qu'O. Maurault, R. Blanchard ou R. Rumilly... Son éditeur partage l'austérité proverbiale de ses Sulpiciens : aucune illustration dans ce volume, sinon celle de la couverture, dont la qualité fait regretter qu'il n'y en ait pas davantage.

Malgré ces lacunes, il y a beaucoup à puiser dans la thèse de Lajeunesse. Les nombreuses données accumulées permettent de faire des rapprochements intéressants. Ainsi, on voit que si le Cabinet de lecture et les cercles étaient destinés à une élite, la bibliothèque paroissiale visait plutôt, à ses débuts du moins, un public populaire. L'analyse de quatre catalogues imprimés de la bibliothèque est également très instructive. À travers des catégories de classement empruntées à l'ouvrage de Jean-Louis Roy sur la librairie Fabre (sans le dire cependant, et sans exploiter la comparaison), on voit la littérature gagner rapidement du terrain tout au long du siècle sur les ouvrages de religion, qui constituent près de 50% de la collection en 1845 ; en 1898, ils n'en représenteront plus que 22%. Les sujets de toutes les conférences du Cabinet de lecture paroissial (1857-1867) et du Cercle Ville-Marie (1884-1910) sont donnés en annexe et bien analysés dans le texte. L'influence de la France — ce n'est pas étonnant avec les Sulpiciens — apparaît prépondérante.

Au plan de l'interprétation, Lajeunesse appuie la thèse de l'emprise croissante des clercs sur la société québécoise et du monolithisme de leur pensée. Son étude permet cependant de distinguer différentes tendances à l'intérieur du catholicisme montréalais, notamment vers 1860. Les Sulpiciens, austères, discrets, riches, seigneuriaux si je puis dire, se distinguent des Jésuites qui, avec leur Union catholique, paraissent plus tapageurs et plus ultramontains. D'autre part, les catholiques « libéraux » qui, obéissant à M^{sr} Bourget, quittent l'Institut canadien en 1858 pour aller fonder l'Institut canadien-français, sont loin d'être des « cléricaux » : « On ne peut se dissimuler, écrit Bourget lui-même, que ces messieurs ne veulent pas être sous l'influence des Prêtres ; et ils savent s'unir pour s'en passer. » (Cité p. 81.) Et il faudrait situer un journal comme *L'Ordre* dans ce kaléidoscope... On a sans doute classé trop rapidement tout ce beau monde sous l'unique étiquette ultramontaine. D'ailleurs, les efforts qui seront menés vers 1869 pour réunir ces diverses associations catholiques en perte de vitesse n'aboutiront pas.

L'ouvrage de Lajeunesse est donc une œuvre utile qui vient s'ajouter à une série impressionnante de thèses sur l'histoire idéologique de la seconde moitié du XIX^e siècle québécois : Sylvain, Savard, Bernard, Eid, Gagnon, Lamonde, Hardy, Voisine. Espérons que les prochaines années nous en apporteront d'aussi riches sur les débuts du XX^e siècle.

Guy LAPERRIÈRE

Département d'histoire,
Université de Sherbrooke.

Conrad LAFORTE, *Survivances médiévales dans la chanson folklorique. Poétique de la chanson en laisse*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 1981, 300p. (« Ethnologie de l'Amérique française ».)

Cette étude, qui a déjà mérité à son auteur la médaille Luc-Lacourcière et préparé son entrée à la Société royale du Canada, rejoint tous ceux qu'intéressent les phénomènes de culture orale. Un

fait est certain : l'oral aura été, dans la majorité des civilisations anciennes, le premier support de la vie sociale.

En ce qui a trait à l'étude de la civilisation médiévale, le tournant est pris : au lieu de s'en remettre aux seules sources écrites, des historiens aussi chevronnés que Le Roy Ladurie, Le Goff, Zumthor, qui vient de publier un essai sur la poésie orale en histoire de la culture, et tout récemment J.-C. Schmitt, accordent de plus en plus à la tradition orale une place de choix que confirme *La Nouvelle histoire* (LE GOFF, éd., Paris, Ritz, 1978. « Les encyclopédies du savoir moderne »). *Tradition orale et identité culturelle. Problème et méthodes* (J.-C. BOUVIER, éd., publié à Paris en 1980, par le Centre national de la recherche scientifique) répond aux mêmes préoccupations fondamentales ; de même tout ce qui s'écrit actuellement à propos des récits de vie. (Voir : *Cahiers internationaux de sociologie*, LXIX, juillet-décembre 1980.)

Est-ce pour autant la victoire des ethnographes et des folkloristes ? Espérons que non. L'idéal serait que la source orale soit à son tour soumise à la plus stricte opération critique ; ce qui ne sera jamais aisé. Cependant, des spécialistes, tels Bakhtine à propos de Rabelais (1940, 1970), et Soriano pour les contes de Perrault (1968), nous rassurent sur les possibilités d'une critique des récits à caractère oral. Prenons l'exemple de la chanson folklorique française. Il s'agit de cette chanson plus ou moins bien versifiée, monophonique et variable, dont on ne connaît ni l'auteur, ni l'origine exacte, qui continue néanmoins, de génération en génération, à être chantée, adaptée. Prêtes à véhiculer une attitude, un sentiment face à l'amour, au bonheur ou à la souffrance, certaines de ces chansons, dont se sont occupés déjà tant de savants (v.g. Doncieux, Coirault, Delarue, Davenson et, au Canada, Barbeau, E. Gagnon, d'Harcourt et aujourd'hui Laforge), remontent sûrement au Moyen Âge : soit directement, soit par la médiation plus secrète d'une transcription écrite venue combler ou rallumer les attendus de la mémoire. On y retrouve des formes archaïques, une poésie simplificatrice, des thématiques bien connues aux XIV^e et XV^e siècles sur les amours perdus et retrouvés, sur la guerre, les voyages, les aventures les plus pittoresques à propos du mariage, du travail et de la religion. Rimes et rythmes se confondent souvent dans des récits oraux, ils sont justifiés autant par la convivialité que par le mnémotechnique du moment. Cette chanson traditionnelle française, qui nous renvoie à un monde réel et à un monde imaginaire, est d'une richesse insoupçonnée.

Dans une communication au quatrième colloque de l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal (2-3 avril 1977), publiée en 1979 sous le titre : « Le moyen âge et la culture populaire de la Nouvelle-France : l'exemple de la chanson », l'archiviste-chercheur québécois, Conrad Laforge, avait étonné ses collègues savants du livre, toujours plus lents à se rallier aux lois de l'oralité, du fait qu'il était convaincu des survivances médiévales dans la chanson folklorique. Des enquêtes nombreuses sur le terrain, des analyses textuelles répétées et l'aide d'une jeune équipe locale, qui revérifie tout à mesure, ont conduit le même Conrad Laforge partout au Canada, en France, dans toutes les communautés francophones issues de la France médiévale. Pour préparer son catalogue de la chanson folklorique française en six volumes presque tous parus, depuis 1977, aux Presses de l'Université Laval, le meilleur connaisseur au monde de la même chanson folklorique française avait examiné près de soixante mille textes et croisé plus de dix mille fiches de référence. Il les lit, les relit, il classe avant de proposer sa classification en six catégories dans ses *Poétiques de la chanson traditionnelle française* (encore Les presses de l'Université Laval, 1976). Travail phénoménal. Inventaire hors pair.

Il est normal que nous nous attardions maintenant à une étude qui s'acharne à comparer la thématique et la versification de ces chansons à celles des textes médiévaux. En effet, plus Laforge enquête, plus il est convaincu que la première catégorie de ses chansons devrait être celle des chansons en laisse, d'où *Le Catalogue de la chanson folklorique française, I. Chansons en laisse*, 1977.

La laisse ? Le processus se retrouve déjà dans plusieurs chansons de geste et poèmes du Moyen Âge. La laisse est composée de vers isométriques et monoassonancés ; des rimes, des associations libres de mots et de souvenirs, etc. Laforge épie tout, mesure, anticipe, vérifie la versification des

laises de six à seize syllabes ; il surveille césure et assonance pour dégager peu à peu les formules strophiques chantées. Apparaît en même temps tout un scénario oral à caractère épique, romanesque ou même burlesque et gaillard. D'un côté le refrain, de l'autre, la laisse. Le refrain pourrait être retranché sans altérer le sens de la laisse. Les techniciens de la mémoire orale savent qu'il est possible de retracer le même phénomène ailleurs. Les exemples que donne, jusque dans les moindres détails d'une analyse austère, Conrad Laforte, rappellent des refrains disparates jusqu'à l'incohérence et identifient la laisse qui contient le récit.

Coincidence ou simplement « miracle » de la mémoire populaire, Laforte retrouve, dans plusieurs des chansons en laisse versifiées à la manière ancienne, la thématique de plusieurs chants du Moyen Âge : thèmes du bouquet, du rossignol, de l'alouette, de la fontaine, de la bergère, de la malmariée. Récits chantants mêlés aux cycles saisonniers des fêtes ou coutumes : une bergère trop sage qui se moque d'un seigneur entreprenant ou d'un guide peu aventurier ; la belle au bois dormant éveillée par un prince ; un rossignol, messenger matinal d'un amant. Le tout évolue dans un décor pastoral, des jardins, des prairies, des montagnes, des fontaines. Littérature « naïve », qu'on dit aujourd'hui, en attendant que soient identifiées par d'autres nos propres naïvetés.

Laforte n'est ni structuraliste, ni sémanticien, ni sociologue, ni historien des idées : c'est un pionnier entêté, heureusement entêté, pour la lecture première et objective de la « littérature orale » chantée. C'est au cours de ce travail de bénédictin qu'il a découvert le Moyen Âge oral, ses perspectives et une certaine thématique qui vient affirmer les avantages d'une histoire au long cours.

Il importe de retenir encore de ce livre, habilement présenté par les éditeurs, l'importance d'une historiographie de la culture populaire étudiée selon les lois critiques de la longue durée et de la comparaison des sources. Ce livre, qui dépaysera plus d'un médiéviste de la stricte observance ou seul avec ses livres, étonnera plus d'un sémanticien et plus d'un linguiste parce qu'il n'obéit pas aux codes des grandes écoles ; il a cependant le mérite du terrain et celui d'un retour à la vie des mots hors de laquelle toute interprétation de l'oral risque d'être plutôt gratuite.

Ce qu'il reste à faire pour que l'étude de la chanson traditionnelle s'impose de plain-pied en histoire de la culture serait, dans le cas qui nous intéresse, une critique serrée des structures musicales qui accompagnent ou même devancent les chansons en laisse. (Voir : *Cahiers de civilisation médiévale*, XXV, 3-4, 1983.) Disons que la thèse de Coirault-Laforte, à savoir que « les mots sont premiers », en opposition à celle de L.-J. CALVET (*Chanson et société*, Paris, Payot, 1981, 155p.) nous paraît plus normale. Peut-être faudrait-il étudier de plus près la loi des contextes et mieux apprendre la vie des chanteurs dans la perspective d'une définition globale de l'oralité. Enfin une analyse linguistique des variantes, au niveau de la dialectologie, dirait les diverses étapes de transmission des refrains et des laises. Mais, encore une fois, Conrad Laforte ne pouvait tout faire. Remercions-le d'être le premier chaînon, le chaînon indispensable à tous ces travaux à venir et souhaitons que de jeunes médiévistes examinent à quels titres essentiels ou accidentels toutes ces chansons en laisse reflètent des milieux diversifiés, des préoccupations et des besoins plus vastes que la seule activité ludique.

Benoît LACROIX

*Institut québécois de recherche
sur la culture.*

Yvan LAMONDE, Lucia FERRETTI et Daniel LEBLANC, *La culture ouvrière à Montréal (1880-1920) : bilan historiographique*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 176p.

Il n'est pas surprenant que l'I.Q.R.C. ait débuté sa nouvelle collection « Culture populaire » avec la publication de cette étude. On peut aussi très bien comprendre la délimitation chronologique